

N° VP	VP.177
Libellé	Montant HT de la facture 120 m ³ au 1 ^{er} janvier de l'année N+1 revenant au délégataire
Unité	€ HT
Type	Variable de performance
Utilisé pour le calcul de l'indicateur :	D204.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³
Utilisé pour la consolidation de l'indicateur :	-
Commentaires et précisions	<p>Par défaut, cette variable est calculée automatiquement à partir des éléments détaillés de la part délégataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VP.190 - Montant annuel HT de la part fixe revenant au délégataire sur la facture au 1^{er} janvier N+1 - Prix au m³ de 0 à 120 m³ (en tenant compte des éventuelles tranches intermédiaires). <p>Montant calculé sur la base des tarifs au 1^{er} janvier de l'année N+1. Il comprend donc la part fixe du délégataire + sa part variable liée à la consommation de 120m³. Ce montant est exprimé en € HT. Si les missions du service sont assurées par plusieurs délégataires (par exemple collecte et épuration), il y a lieu de sommer les parts des différents délégataires.</p> <p>Pour une collectivité où différents prix sont pratiqués, on saisit le montant s'appliquant au plus grand nombre d'abonnés.</p>
Particularité d'affichage	<p>La part délégataire du tarif ne s'affiche pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si le mode de gestion est régie ou régie avec prestation prépondérante - et si le service assure l'intégralité des missions de la compétence. <p>En effet, dans le cas d'une régie n'assurant que la collecte, il peut y avoir une part délégataire pour l'épuration ou le transport.</p> <p>Dans le cas où cette variable s'affiche et qu'il n'y aucune part délégataire pour l'épuration ou le transport, il convient de saisir la valeur 0.</p>
Version	1/130923
Date	23/09/2013